

Année scolaire  
2017-2018



### CRITERE 3

## FAVORISER L'ACCUEIL DES PERSONNES, DE LEURS IDEES ET DE LEURS CULTURES

*Rouge : réponse obligatoire – Orange : réponse attendue – Vert : réponse facultative*

## Accueil des hôtes étrangers

(En échange scolaire ou mobilité individuelle)

**Au sein de l'établissement, la communauté éducative doit avoir connaissance de l'arrivée d'élèves et/ou d'hôtes étrangers**

*[Préciser de quelle manière l'information est communiquée et auprès de qui]*

**L'accueil doit être organisé, une personne référente identifiée, l'intégration facilitée par les élèves et l'équipe éducative.**

*Préciser de quelle façon (mise en place de tutorat, de parrainage, enseignant référent...)*

**Il existe des temps de partage autour de la culture d'origine des personnes accueillies**

*[Détaillez]*

# Inscription et accompagnement des élèves allophones

**Un enseignant de Français Langue Etrangère (FLE) est mis en place**

*[Détaillez et identifiez les enseignants]*

**Le rendez-vous d'inscription est organisé de façon à faciliter un réel temps d'échange avec la famille**

*[Bien décrire les procédures]*

# Adaptation du cadre d'apprentissage

**Un emploi du temps est aménagé pour faciliter les apprentissages**

*[Préciser, détailler et illustrer la réponse. Possibilité de joindre un exemple d'emploi du temps en annexe]*

**L'établissement prévoit une organisation permettant aux enseignants d'assurer le suivi des élèves**

*[Décrire l'organisation]*

*[Liste à dresser]*

## **ANNEXES DU DOSSIER CRITÈRE 3**

*Listes des annexes jointes à ce dossier*

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.